

Fiche conseils

- Lors de rapports sexuels, utilisez un préservatif pendant au moins 7 jours, et jusqu'à la fin du traitement si celui-ci dure plus d'une semaine.
- Une réinfection est possible en cas de rapport non protégé, surtout si votre partenaire n'a pas été dépisté et/ou traité.
- De nombreuses infections sexuellement transmissibles nécessitent un prélèvement après la fin du traitement pour vérifier la guérison. Votre médecin vous indiquera si cela vous concerne.
- Dans la mesure du possible, informez vos partenaires sexuels récents de votre infection, afin qu'ils puissent se faire dépister et recevoir un traitement si nécessaire. Le site E-prev (QR-code) permet d'informer de manière anonyme et gratuite vos partenaires par SMS.

Il existe des gestes simples pour éviter la transmission des infections sexuellement transmissibles (IST).

- Pour vous protéger et protéger les autres, **utilisez un préservatif**.
- Sachez que **la contraception (pilule, spermicides, DIU, etc.) ne protège pas des IST**.
- **Faites-vous dépister** régulièrement si vous avez plusieurs partenaires et avant d'arrêter le préservatif avec un nouveau partenaire régulier (beaucoup d'IST ne provoquent aucun ou peu de symptômes).
- En cas de rapports sexuels à risque, la PrEP peut, dans certains cas, aider à réduire le risque de contamination par le VIH. Votre médecin pourra vous conseiller.

Où et comment vous faire dépister ?

- Vous pouvez vous faire dépister auprès de votre médecin traitant, d'une sage-femme, dans un centre de santé sexuelle (CEGGID, où le dépistage est gratuit et anonyme) ou dans un centre de santé.
- Vous pouvez aussi vous faire dépister (VIH, hépatite B, syphilis, chlamydia, gonorrhée) directement en laboratoire de biologie médicale, sans ordonnance et sans rendez-vous, grâce au dispositif Mon test IST.
- Ce dépistage est gratuit (100 % pris en charge, sans avance de frais) pour les moins de 26 ans. Au-delà, le test VIH reste gratuit et les autres sont remboursés par l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé.
- Si vous avez entre 18 et 25 ans, vous pouvez également commander gratuitement un kit de dépistage à domicile sur le site Mon test-IST.

Si vous apprenez que vous êtes infecté :

- **Suivez votre traitement** prescrit par votre médecin jusqu'au bout,
- **Prévenez votre ou vos partenaires** afin qu'ils puissent aussi se faire dépister et, si nécessaire, être traités.

Il est possible de se faire **vacciner contre certaines IST** (hépatite B, papillomavirus). Parlez-en à votre médecin.

Pour en savoir plus, **scannez les QR codes**.



E-prev : informer vos partenaires



Information sur les IST



Centres information, dépistage, diagnostic



Mon test IST